Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-213501117-20251205-D_2025_128-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 2025-128

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 novembre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 novembre 2025

Présents : M. PAUTREL Louis - Mme GUENÉE Arlette - M. TOUROUL Sébastien - M. COQUELIN Ronan - M. BOSSARD Thierry - M. PAUTREL Sébastien – Mme PEAN Michèle - M. DELORY Adrien- Mme DAUGUET Maryse - M. BLIN David- Mme DUPREZ Aurore (arrivée à 20h43) - Mme CHALOPIN Virginie - RINFERT Georges

Excusée : Mme LESENECHAL Floriane

Absent : M. VELE Arnaud

Madame Michèle PEAN a été désignée secrétaire de séance.

OBJET

Groupe Elabor – Assistance juridique et conseils en gestion du cimetière

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal la nécessité de renouveler le contrat avec le Groupe Elabor concernant l'assistance juridique et conseils en gestion du cimetière communal, arrivé à échéance le 30 août 2025, et propose de valider le devis d'un montant de 1 740 € HT pour trois ans.

Le Groupe Elabor a transmis une proposition de renouvellement sur 3 ans de l'assistance juridique et conseils en gestion du cimetière communal.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de :

- VALIDER le devis du Groupe ELABOR d'un montant de 1 740 € HT pour trois ans, concernant l'assistance juridique et conseil en gestion du cimetière communal
- AUTORISER Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire, Louis PAUTREL